

*Questions orales*

Face aux preuves qui s'accumulent, le ministre a-t-il encore l'audace de dire dans cette enceinte que son ministère réussit parfaitement à protéger les ressources halieutiques?

**M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Delta pour sa question.

Comme je l'ai précisé auparavant et comme le ministre l'a signalé dans cette enceinte, on a entrepris l'enquête indépendante que réclamait le député. Cette enquête portera notamment sur les questions d'application de la loi.

Contrairement à mon vis-à-vis, nous examinons tous les faits avant de faire des allégations ou de lancer des accusations, de là l'importance d'une commission d'étude indépendante. Une fois que nous connaissons tous les faits, le gouvernement agira, comme il l'a fait dans le passé, de façon globale, rationnelle et pragmatique, et non en se laissant emporter par la panique.

**M. John Cummins (Delta):** Monsieur le Président, le ministre impose des milliers de dollars d'amendes aux pêcheurs terre-neuviens qui pêchent quelques morues pour leur souper et fait semblant de ne rien voir lorsque des milliers de poissons sont pêchés illégalement en Colombie-Britannique.

Ce document du ministère et d'autres montrent très clairement que les problèmes de gestion du ministère ne se limitent pas au fleuve Fraser et dépassent les compétences professionnelles des scientifiques que le ministre a nommés pour faire partie de son groupe d'examen.

Le ministre va-t-il démanteler ce groupe interne de scientifiques et demander une enquête judiciaire sur la gestion ministérielle de la pêche au saumon sur la côte ouest.

**M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans):** Non, monsieur le Président.

\* \* \*

**LES VOLS À BASSE ALTITUDE**

**Mme Bonnie Brown (Oakville—Milton):** Monsieur le Président, les audiences de la commission fédérale chargée de l'évaluation environnementale des vols à basse altitude au Labrador ont commencé la semaine dernière. L'Association des Innu du Labrador a décidé de ne pas participer à ces audiences, car elle estime que le processus n'est pas ouvert et équitable.

La vice-première ministre et ministre de l'Environnement peut-elle affirmer que l'on accorde toute l'attention nécessaire aux préoccupations des Innu et que le processus est ouvert et équitable?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, comme je l'ai déclaré à la Chambre un peu plus tôt cette semaine, j'ai eu l'occasion, hier, de rencontrer des représentants de la communauté innu. En fait, nous avons eu des discussions très générales sur le rôle de la commission, et je leur ai dit que si jamais l'on découvrirait la moindre preuve qu'un membre de la commission a un parti pris, je serais la première à le renvoyer.

Je poursuis les discussions avec les Innu et, en l'absence de toute preuve, je continue de les presser de revenir à la table. S'ils veulent que le processus d'évaluation environnementale des vols à basse altitude fonctionne, ils doivent faire connaître leur point de vue. Il faut que ce processus soit ouvert et équitable. Nous nous sommes engagés à ce qu'il le soit et nous tenons à ce qu'ils y participent.

\* \* \*

[Français]

**LES AÉROPORTS**

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, ma question non prévue s'adresse au ministre des Transports.

● (1440)

Le 13 juillet dernier, en pleine période estivale, et alors que la population canadienne est en vacances, le ministre des Transports annonçait une stratégie globale pour le transport aérien au Canada. Cette stratégie s'appuie sur la politique nationale des aéroports qui aura des répercussions sur toutes les régions québécoises et canadiennes.

Le ministre a-t-il prévu adopter des mesures qui permettraient de maintenir les aéroports ouverts dans l'éventualité où certaines administrations aéroportuaires locales devenaient incapables de remplir leur mandat de gestion?

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, tout le réseau national des aéroports, tel que mentionné par mon collègue, a été annoncé et les trois niveaux d'aéroports ont été identifiés. J'espère qu'avec la collaboration de tous les intéressés, nous allons arriver à implanter un système efficace et sûr, et surtout qui réduira le fardeau des contribuables.

Nous ne voulons pas préjuger de la situation. Nous avons de deux à cinq ans pour arriver à des solutions finales basées sur les problèmes de chacun des endroits affectés. J'espère pouvoir travailler avec mon collègue pour en arriver à la meilleure solution possible. S'il y a des choses qui ne fonctionnent pas, il faudra réviser la situation, mais je suis très confiant, en me fiant aux résultats obtenus jusqu'à présent, que le système que nous avons annoncé au mois de juillet connaîtra un grand succès partout au pays.

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, avant de rendre son plan public, le ministre s'est-il assuré que les ressources financières des municipalités étaient suffisantes pour qu'elles puissent gérer les aéroports régionaux sans que le service soit diminué?

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, mon collègue sait sans doute qu'il y a environ 725 aéroports certifiés au Canada.

Transports Canada est impliqué dans la gestion de 150 aéroports seulement, comme propriétaire ou comme opérateur. On a déjà, dans toutes les provinces, des exemples d'aéroports qui fonctionnent très bien sans la participation du gouvernement du Canada. Le député de Beauport—Montmorency—Orléans et ses collègues de l'opposition nous parlent régulièrement du besoin qu'a le gouvernement du Canada de réduire son déficit et de gérer